

■ **L'ABBAYE-EN-ARSENS Sarl**, à Sion, Imm. La Perle du Scex, 1950 Sion, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 7.05.2002. But: mise en place d'une structure de boutiques 'ARSENS'; fourniture et commercialisation de produits d'aromathérapie et d'huiles essentielles certifiés biologiques; commercialisation de produits biologiques et dérivés certifiés conformes aux chartes et droits internationaux en matière de production, de commercialisation et d'éthique; représentation exclusive de la marque 'MONASTIQUE' et sa commercialisation ainsi que toutes les activités se rapprochant et rappelant les communautés religieuses connues à ce jour; représentation de la marque 'OCCITANE' et sa commercialisation par le biais d'un 'espace Art-Inter-Bio'; création d'espace d'exposition par la représentation des métiers séculiers, travaillant la pierre, le verre, le fer, le bois; mise sur pied d'espace de découverte par le biais d'expositions, de présentation de manuscrits, d'objets, ainsi que de colloques et séminaires auprès des communautés religieuses; création d'une interface entre les diverses communautés religieuses et les autorités reconnues de l'Eglise et des instances législatives constitutionnelles et étatiques. Capital social: CHF 20'000.--. Organe de publication: bulletin Officiel du Canton du Valais et, quand la loi l'exige, la FOOSC. Personnes inscrites: Morand, Serge Lucien, de Saint-Léonard, à Savièse, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 10'000.--; Morand, Myriam, de Savièse et Saint-Léonard, à Savièse, associée et gérante, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 10'000.--. Capital social entièrement libéré.

Journal no 901 du 03.06.2002
(00501380 / CH-626.4.007.061-8)